

## Pb de délimitation du sujet

Par **JEURY**, le **21/11/2008** à **18:21**

bonjour,

Je suis en première année de droit et j'ai une dissertation en dt constit à faire pour lundi. Elle s'intitule "séparation des pvr, théorie démodée ?" . Je l'ai déjà faite et je me suis limitée à la France d'aujourd'hui pour démontrer que finalement il y avait pas mal d'ingérence entre les pvr bien qu'en ppe il y ait la séparation et que finalement aujourd'hui c'était plus un équilibre qu'une séparation.

J'ai une copine qui a fait le même sujet avec comme limite le monde aujourd'hui. Finalement elle parle du modèle américain en disant que c'est une séparation effective, et le modèle européen qui aboutit parfois à une confusion des pouvoirs.

Nos dissertes sont du coup très différentes alors je me demandais si les 2 dissertes sont recevables ou si l'une de nous d'eux s'est planté. J'avoue que là je ne vois pas laquelle des deux est plus valable que l'autre...

Merci d'avance.

Par **doui**, le **21/11/2008** à **19:54**

Bonjour,

Là où le libellé du sujet ne distingue pas, il n'y a pas lieu de distinguer. Y a parfois des exceptions, mais en l'espèce je pense que c'est ton amie qui a raison.